

**SESSION 2020**

---

**CAPLP  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : BÂTIMENT  
Option : PEINTURE - REVÊTEMENTS**

**EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Durée : 4 heures**

---

*Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique - à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.*

*Crayons pastels ou feutres alcool ayant un rendu gouache*

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il lui est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

# Dossier sujet

## Constitution du sujet

### Le sujet comprend 3 dossiers

**1 - Dossier de documentation** pages 1 à 40

#### **2 - Dossier de questionnement**

Étude 1 page 2

Étude 2 page 3

Étude 3 page 4

Étude 4 page 5

#### **3 - Dossier réponses**

DR 1 page 2

DR 2 page 3

DR 3 pages 4 à 6

DR 4 pages 7 à 8

DR 5 pages 9 à 11

DR 6 pages 12 à 13

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	3028J	101	7399

<b>DOSSIER DE DOCUMENTATION</b>
---------------------------------

Mise en situation – chantier école	Pages 2 à 3
Vue en plan	Pages 4 et 5
Extrait du CCTP	Pages 6 et 7
Fiches techniques des produits	Pages 8 à 11
Calendrier 2019-2020	Page 12
La poste, en 2013 : l'envol des montgolfières et des ballons de 1783 à nos jours	Page 13
Extrait du référentiel BCP « Aménagement et finition du bâtiment »	Pages 14 à 40

## NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste à proposer une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans le référentiel du champ professionnel de l'option choisie.

À partir d'un dossier de documentation fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre, ainsi que l'évaluation envisagée,
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

## MISE EN SITUATION



Le dossier technique fait référence aux travaux de réhabilitation d'une maison bourgeoise en cinq appartements et un musée, place Farcot à SAINVILLE, département de l'Eure-et-Loir, académie d'Orléans-Tours.

Le musée Farcot retrace la vie du légataire, Eugène Farcot, qui avait pour souhait d'apporter une culture muséale dans sa commune natale, Sainville, où il naquit en 1830. L'agencement des collections est pensé à la manière d'un cabinet de curiosités comme il en était en vogue au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le parcours amènera le visiteur à remonter le temps dans la salle de l'horlogerie. Le périple d'Eugène Farcot en qualité d'horloger nous y ait conté. Horloger ingénieur et reconnu, il exposa une pendule monumentale près des bijoux de la Reine d'Angleterre lors de l'exposition universelle de 1878 se tenant à Paris.

D'une ascension sociale fulgurante, Eugène Farcot fut pris de passion pour les voyages. La seconde salle invite le visiteur à découvrir les mœurs d'autres civilisations par le reflet des collections archéologiques portant sur la Grèce et la Rome antique, l'Égypte ancienne et l'Extrême-Orient.

Le visiteur découvrira dans la dernière salle une facette cachée d'Eugène Farcot, la navigation aérienne. Connaisseur en mécanique, il compila son savoir sur le sujet dans un ouvrage intitulé la navigation atmosphérique publié en 1859. La salle nous fait se remémorer les missions des ballons-postes pendant la guerre franco-prussienne. Eugène Farcot, capitaine du ballon-poste le Louis-Blanc, le fit décoller depuis la place Montmartre à Paris le 12 août 1870 avant d'atterrir en Belgique près de Béciers.

Les travaux confiés aux élèves de terminale baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment » ne concernent **que la partie musée (Eugène Farcot) au RdC**. Le reste des travaux étant réalisé par des entreprises locales.

Ce projet pédagogique, validé par le chef d'établissement, conduira à déplacer la formation sur le chantier pendant 10 semaines. Il permettra également de mettre en œuvre les situations d'évaluation pour les épreuves professionnelles évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

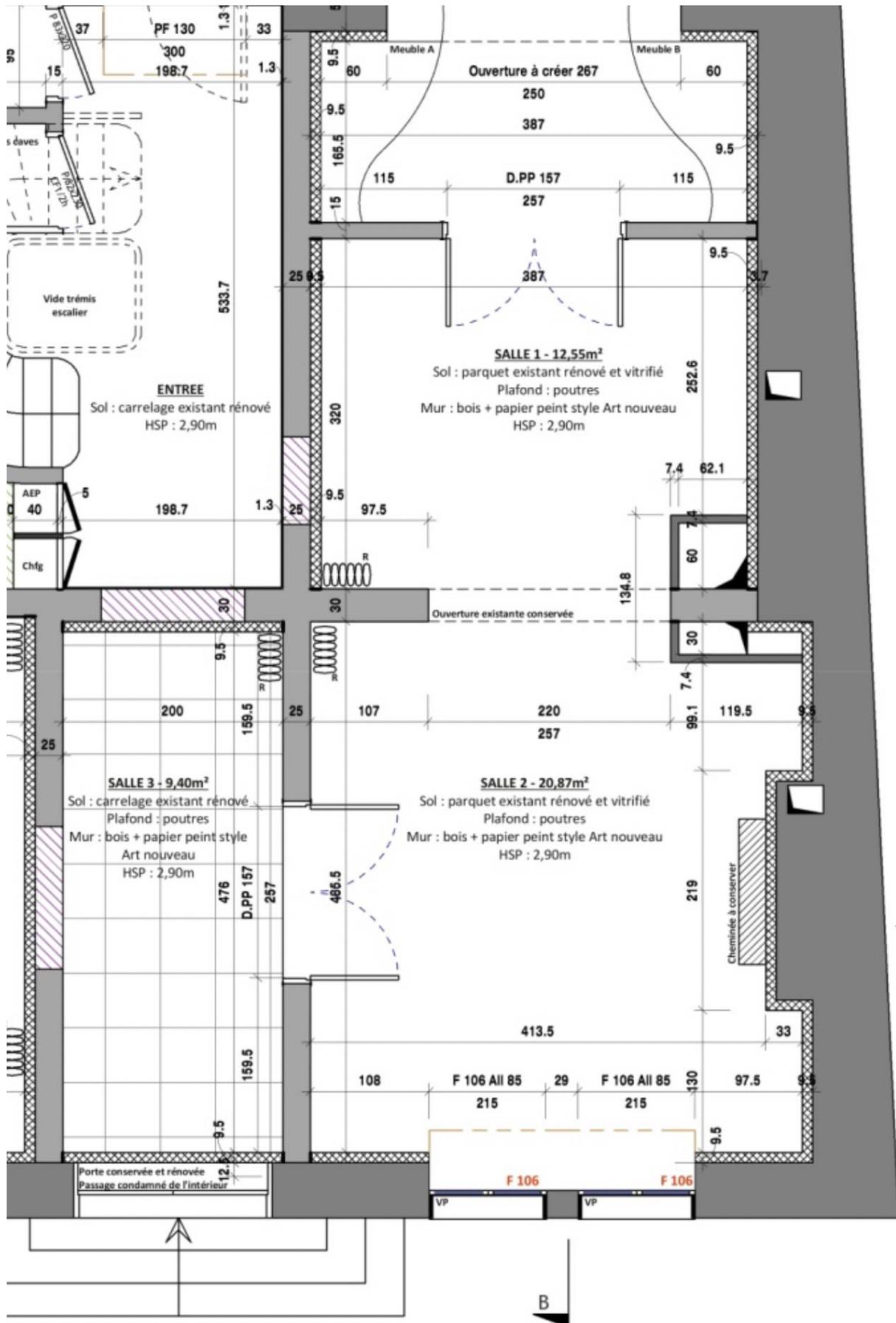
Les activités proposées aux élèves sont :

- **le choix** d'un système à mettre en œuvre ;
- **la mise en œuvre** des contre-cloisons de doublage dans l'accueil ;
- **la mise en œuvre** d'un plafond suspendu en dalle acoustique ;
- **la mise en œuvre** d'isolant thermique ;
- **la préparation** des différents supports ;
- **la mise en œuvre** de revêtement mural acoustique ;
- **l'application** de peinture sur les boiseries.

# PLAN DU RdC projeté (logements et musée)



# ZOOM sur les 3 salles du musée



Cette partie du CCTP a pour objet de définir les travaux et prestations des différents lots pour le réaménagement d'une maison bourgeoise en musée et logements, place Farcot à SAINVILLE. Le projet est composé de :

- 5 appartements
- 1 musée

### **EXTRAIT DU LOT 05 DOUBLAGES – CLOISONS – ISOLATIONS**

.../...

#### **05.5.9 PRESTATIONS POUR MUSÉE**

##### **05.5.9.1 Isolation des combles en 100mm d'épaisseur**

Les plafonds sous combles seront isolés par deux couches de laine de verre de 100mm d'épaisseur de type ISOCONFORT 35 de chez ISOVER ou équivalent.

La couche disposée côté volume chauffé sera muni de pare vapeur et l'autre couche sera nue.

La résistance thermique totale des deux couches sera de 3.15m<sup>2</sup>.K/W.

L'isolant sera déroulé sur le plancher bois existant.

Localisation : En sous face du plancher haut RdC de la partie existante.

##### **05.5.9.2 Isolation des combles en 260mm d'épaisseur**

Les plafonds sous combles seront isolés par deux couches de laine de verre de 260mm d'épaisseur de type ISOCONFORT 35 de chez ISOVER ou équivalent.

La couche disposée côté volume chauffé sera muni de pare vapeur et l'autre couche sera nue.

La résistance thermique totale des deux couches sera de 6.5m<sup>2</sup>.K/W.

L'isolant sera déroulé sur le plancher bois existant.

Localisation : Dans les combles de la partie extension.

##### **05.5.9.3 Plafonds acoustiques**

Plafonds suspendus (dalle) de type PERLA de chez ARMSTRONG ou équivalent constitués par :

- une ossature en profilés en acier galvanisé à chaud type TEGULAR, compris rails de rives et suspentes en acier galvanisé découpées, fixées sur plancher béton ;
- type d'ossature, écartement entre axes des ossatures, distance entre les suspentes suivant caractéristiques du faux-plafond. Longueur des suspentes adaptée à la hauteur du plénum ;

L'entreprise prévoira les réservations nécessaires pour l'encastrement des spots, fournis et posés par le lot électricité.

Le présent lot se mettra en relation avec le titulaire du lot électricité pour l'ensemble de ses besoins.

Les plafonds mis en œuvre doivent présenter une aire d'absorption équivalente  $\geq 25\%$  de la surface au sol.

Localisation : En sous face du plancher haut du RdC du musée, partie existante et extension.

**EXTRAIT DU LOT 10 PEINTURE**

.../...

**10.5.6 PRESTATIONS POUR MUSÉE**

**10.5.6.1 Revêtements sur murs et cloisons**

L'entrepreneur devra tous les travaux préparatoires nécessaires à la pose des revêtements muraux :

- sur plaque de plâtre : brossage des salissures, époussetage, révision des joints entre plaques ;
- sur enduit plâtre : égrenage, rebouchage, enduit non repassé, ponçage et époussetage ;
- sur enduit ciment : brossage des salissures, époussetage ;
- sur agglos béton : brossage des salissures, époussetage.

Fournitures et pose d'un revêtement mural de type MURASPEC modèle BELLINI, LYON dans la gamme ASTORIA, LORENZO ou CHOPIN dans la gamme CHATEAU teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Les travaux préparatoires seront conformes au DTU 59.1 et prescriptions du fabricant.

Classement au feu : M2

Localisation : sur l'ensemble des murs du musée.

**10.5.6.2 Peinture sur bois**

Travaux préparatoires : nettoyage, brossage, rebouchage, ponçage, dépoussiérage et impression.

Finition : deux couches de peinture acrylique brillante.

Sur face intérieure des portes des gaines techniques, une couche d'impression.

Localisation : ensemble des trappes d'accès, gaine technique, chambranles, baguettes d'angle, champlats, les habillages bois, plinthes, tablettes de bois posées sur les allèges des fenêtres, portes.

**10.5.6.3 Peinture sur canalisation intérieures**

Travaux préparatoires : dégraissage soigné au solvant, rinçage, séchage, une couche de primaire d'accrochage.

Finition : une couche d'apprêt et une couche de peinture émail brillant glycérophthalique.

**10.5.6.2 Réalisation d'un projet décoratif en peinture pour le musée**

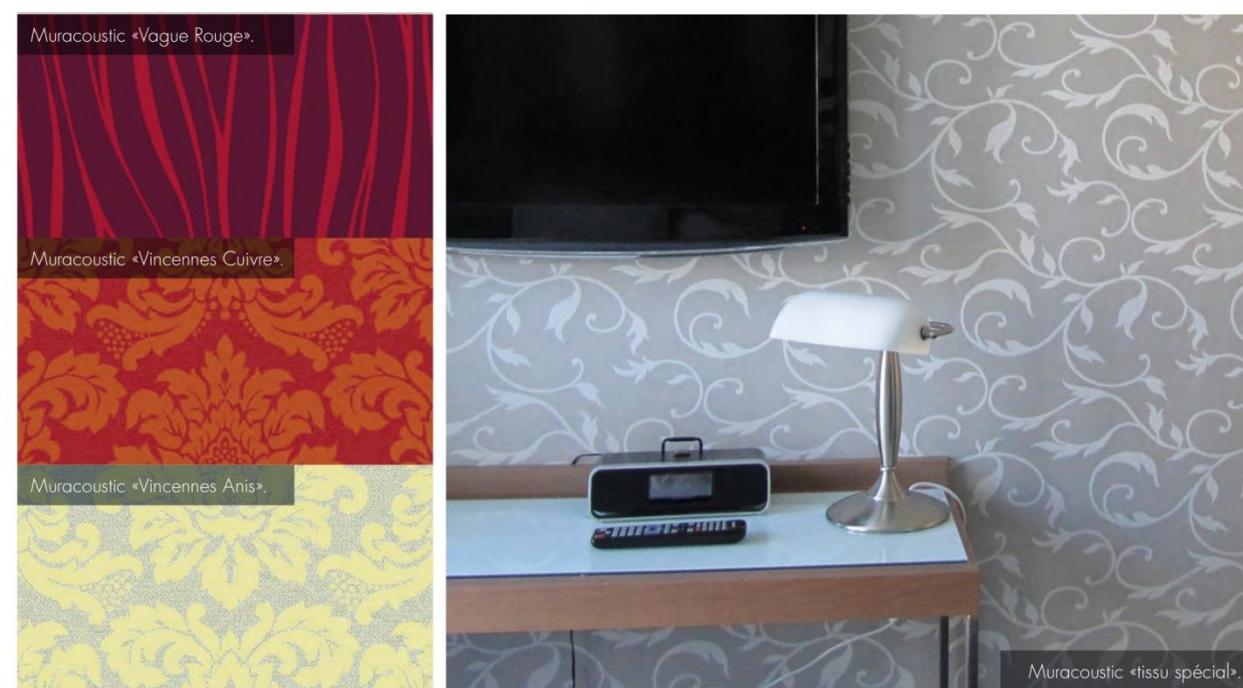
Travaux préparatoires : nettoyage, rebouchage, ponçage, dépoussiérage et impression.

Finition : reproduction d'un motif décoratif à l'échelle sur un des murs du musée.

Le fond du décor devra être de ton turquoise rabattu.

Les motifs devront être réalisés en couleurs chaudes et les contours de ceux-ci devront être exécutés en filet 5mm teinte dorée.

## Muraspec Buflon acoustique

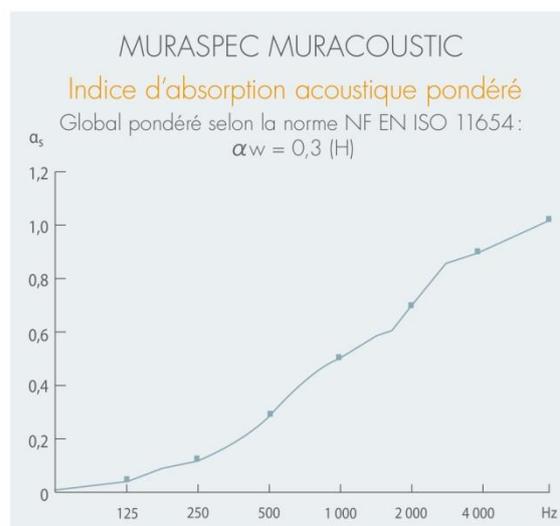


- Alpha Sabine de 0,6 à 2500 Hz -  $\alpha_w = 0,30$  selon la norme NF EN ISO 11654 mesuré dans une salle réverbérante selon la norme NF EN ISO 354 conformément à la législation française.
- Cirrus : 13 coloris
- Stella : gamme en développement.

### MURASPEC MURACOUSTIC

Revêtement acoustique en textile tendu ou à coller, solution esthétique et facile à poser.  
 $\alpha_w = 0,25$  ou  $0,30$  (Muracoustic Plus), B-s2, d0.

- Muracoustic standard : Alpha Sabine de 0,5 à 5 000 Hz -  $\alpha_w = 0,25$  selon la norme NF EN ISO 11654 mesuré dans une salle réverbérante selon la norme NF EN ISO 354 conformément à la législation française
- Muracoustic Plus (une couche de ouate supplémentaire) : Alpha Sabine de 0,7 à 5 000 Hz -  $\alpha_w = 0,30$  selon la norme NF EN ISO 11654 mesuré dans une salle réverbérante selon la norme NF EN ISO 354 conformément à la législation française.
- Large choix de designs : 4 gammes d'unis et 2 gammes de motifs.



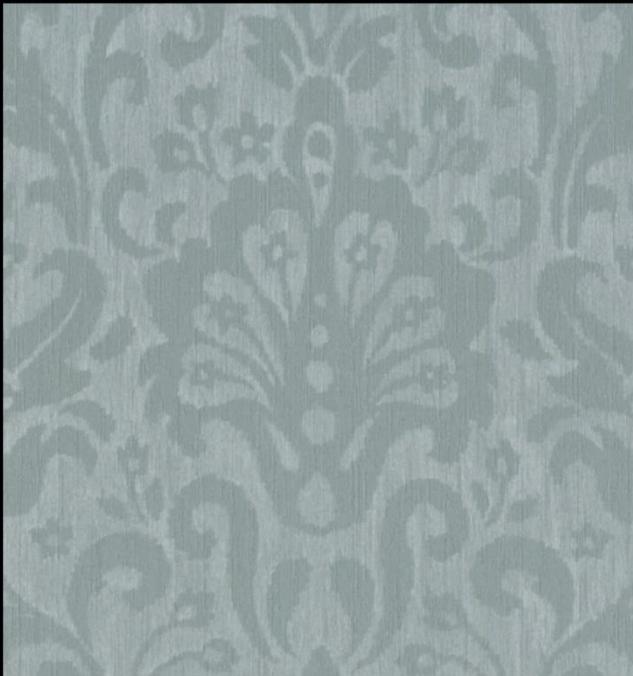
FICHE TECHNIQUE

# Muraspec Buflon

Solutions décoratives

BALI

Beautifully versatile with a refined elegance achieved through the delicate hand drawn quality. Soft tones enriched by light reflective elements for a touch of serenity. For further information please contact customer services on 03705 117 118.



## PRODUCT DETAILS

Nom du design:	Bali
Référence:	10085
Colour Description:	Blue
Largeur:	90 cm
Length:	10 m
Sold By:	Per linear metre
Type de revêtement:	Fabric backed Vinyl
Backer:	Paste to wall
Poids:	360 gsm
Fire rating:	Euro Class B

### CLEANABILITY



Extra Scrubbable

### VOC RATED

**A+**

### CE COMPLIANT



### LIGHTFASTNESS



Excellent.  
(7 out of 8 to BSEN20105)

### CONTAINS BIOCIDES



## HANGING INFORMATION

Pattern repeat:	53cm
Pattern offset:	0cm
Pattern overlap:	0cm
Recommended Adhesive:	Murabond Heavy. On dry lining use Murabond Easy Strip. On sealed surfaces use Murabond Sealed Surface Adhesive. For other surfaces contact Customer Services on 03705 117 118.

### Available colourways in this design

To view the full range of colourways available in this design, please search 'Bali' using the search function tool on the Muraspec website.



BUTT JOINT



STRAIGHT HANG



STRAIGHT MATCH



PASTE TO WALL

If you require further information about any Muraspec product or service please search our website [www.muraspec.com](http://www.muraspec.com), contact us at [contact@muraspec.com](mailto:contact@muraspec.com) or call +44 (0) 3705 117 118



PERLA



BUREAU  
PERLA Regular

PERLA est une gamme certifiée C2C Bronze à la finition blanche et lisse en voile de verre, qui offre un équilibre acoustique idéal entre l'absorption et l'atténuation sonore.

**Principales caractéristiques**

- Équilibre idéal entre absorption et atténuation sonore
- Durabilité du produit améliorée
- Haute réflexion de la lumière : 86 %
- Certification C2C Bronze / ISO 5 / A+
- Disponible avec le détail de bord SL2 MicroLook 90

**Zones d'application**

Idéal pour les espaces de travail et d'apprentissage...

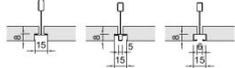


Inspiring Great Spaces®

**Armstrong®**  
CEILING SOLUTIONS

# FICHE TECHNIQUE

PERLA 

DÉTAIL DE BORD	BOARD	TEGULAR	MICROLOOK 90																																			
																																						
ÉPAISSEUR (mm)	17	17	17																																			
MODULES (mm)	600 x 600 .....2801M 625 x 625 .....2801D 1200 x 600 .....2802M	600 x 600 .....2803M	600 x 600 .....2805M 625 x 625 .....2805D 1200 x 600 .....5180M 1500 x 600 .....5181M																																			
SYSTÈMES DE SUSPENSION	Prelude 24 XL <sup>2</sup> / TL <sup>2</sup> Prelude 24 Sixty <sup>2</sup> XL <sup>2</sup> / TL <sup>2</sup>	Prelude 24 XL <sup>2</sup> / TL <sup>2</sup> Prelude 24 Sixty <sup>2</sup> XL <sup>2</sup> / TL <sup>2</sup>	Prelude 15 TL / XL <sup>2</sup> Interlude HRC XL <sup>2</sup> Silhouette 6 mm XL <sup>2</sup>																																			
COULEURS	 Blanc Standard																																					
DURABILITÉ	  25-37 <sup>1</sup>   A+  E1																																					
	<sup>1</sup> Dépend de l'épaisseur, du détail de bord et de la taille de la dalle.																																					
ACOUSTIQUE	 EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1    EN ISO 140-3 & EN ISO 717-1    EN ISO 354 & EN ISO 11654																																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="10">Hz <math>\alpha_p</math></th> </tr> <tr> <th></th> <th>D<sub>nfw</sub></th> <th>R<sub>w</sub></th> <th><math>\alpha_w</math></th> <th>Classe</th> <th>NRC</th> <th>125</th> <th>250</th> <th>500</th> <th>1000</th> <th>2000</th> <th>4000</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Board, Tegular, MicroLook 90</td> <td>35 dB</td> <td>18 dB</td> <td>0.65 (H)</td> <td>C</td> <td>0.70</td> <td>0.35</td> <td>0.40</td> <td>0.60</td> <td>0.85</td> <td>0.95</td> <td>1.00</td> </tr> </tbody> </table>				Hz $\alpha_p$											D <sub>nfw</sub>	R <sub>w</sub>	$\alpha_w$	Classe	NRC	125	250	500	1000	2000	4000	Board, Tegular, MicroLook 90	35 dB	18 dB	0.65 (H)	C	0.70	0.35	0.40	0.60	0.85	0.95	1.00
	Hz $\alpha_p$																																					
	D <sub>nfw</sub>	R <sub>w</sub>	$\alpha_w$	Classe	NRC	125	250	500	1000	2000	4000																											
Board, Tegular, MicroLook 90	35 dB	18 dB	0.65 (H)	C	0.70	0.35	0.40	0.60	0.85	0.95	1.00																											
RÉACTION AU FEU		EEA EuroClasse A2-s1, d0 EN 13501-1	RUS KM1 (G1, V1, D1, T1) FZ 123																																			
AUTRES PERFORMANCES ET CARACTÉRISTIQUES	 86 %  $\lambda = 0.052 \text{ W/m K}$ EN 12667 & ISO 8301	 95 % RH  4.6 kg/m <sup>2</sup>	 ISO 5 ISO 14644-1 	  	30 ANS garantie système 																																	
OPTIONS PERSONNALISÉES	 Dimensions																																					

Toutes les tailles sont nominales. La disponibilité des produits est susceptible de changer. Merci de nous contacter ou visiter [www.armstrongplafonds.fr](http://www.armstrongplafonds.fr) pour plus d'informations.

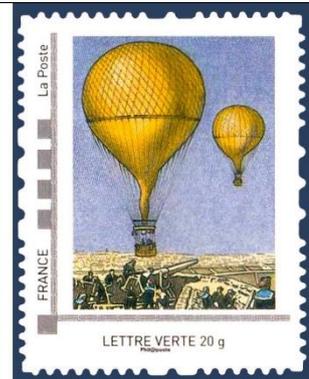
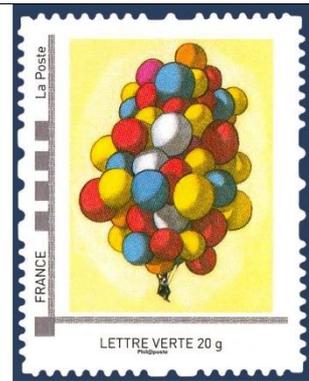
[www.armstrongplafonds.fr](http://www.armstrongplafonds.fr)

# Calendrier 2019-2020

Vacances  
Zone B

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
	31 J		31 M	31 V	31 M	31 M		31 D		31 V

La poste, en 2013 : l'envol des montgolfières et des ballons de 1783 à nos jours



## EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL - RAP

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, SPÉCIALITÉ AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

### REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

<b>Fonction : Réalisation</b>	
<b>Activités :</b>	<b>Tâches :</b>
<b>Préparation de l'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>1 - Extraire les informations utiles au chantier</li><li>2 - Reconnaître le chantier sur site</li><li>3 - Vérifier la faisabilité des prescriptions</li><li>4 - Contribuer à l'élaboration du planning d'exécution</li><li>5 - Prévoir les besoins en personnel</li><li>6 - Prévoir et organiser les approvisionnements en matériaux</li><li>7 - Prévoir les besoins en matériels</li></ul>
<b>Organisation sur site</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>8 - Répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux</li><li>9 - Répartir les tâches à chaque membre de l'équipe et définir son intervention</li></ul>
<b>Conduite de chantier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>10 - Assurer la liaison entre le chantier et le bureau</li><li>11 - Participer aux réunions de chantier et à la réception des travaux</li><li>12 - Vérifier les supports et les implantations</li><li>13 - Assurer le suivi du chantier</li><li>14 - Contrôler la qualité des travaux</li><li>15 - Replier le chantier</li></ul>
<b>Mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>16 - Organiser le poste de travail</li><li>17 - Préparer les supports</li><li>18 - Implanter un ouvrage</li><li>19 - Appliquer des produits de finition</li><li>20 - Poser des revêtements muraux et de sols</li><li>21 - Construire des cloisons</li><li>22 - Réaliser des enduits</li><li>23 - Poser des matériaux isolants</li><li>24 - Réaliser des plafonds suspendus</li><li>25 - Poser des éléments décoratifs par collage ou par fixation mécanique</li></ul>

**PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES  
COMPÉTENCES**

CAPACITÉS	COMPÉTENCES															
<b>S'INFORMER</b>	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="2"><b>C1</b></td> <td>1 Décoder et analyser les données de définition</td> </tr> <tr> <td>2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion</td> </tr> </table>	<b>C1</b>	1 Décoder et analyser les données de définition	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion												
<b>C1</b>	1 Décoder et analyser les données de définition															
	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion															
<b>TRAITER DÉCIDER</b>	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="5"><b>C2</b></td> <td>1 Organiser l'intervention en toute sécurité</td> </tr> <tr> <td>2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution</td> </tr> <tr> <td>3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution</td> </tr> <tr> <td>4 Établir les quantitatifs de matériaux</td> </tr> <tr> <td>5 Établir les besoins en matériels</td> </tr> </table>	<b>C2</b>	1 Organiser l'intervention en toute sécurité	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution	3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution	4 Établir les quantitatifs de matériaux	5 Établir les besoins en matériels									
<b>C2</b>	1 Organiser l'intervention en toute sécurité															
	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution															
	3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution															
	4 Établir les quantitatifs de matériaux															
	5 Établir les besoins en matériels															
<b>METTRE EN ŒUVRE RÉALISER</b>	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="14"><b>C3</b></td> <td>1 Reconnaître le chantier</td> </tr> <tr> <td>2 Organiser et approvisionner le chantier</td> </tr> <tr> <td>3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages</td> </tr> <tr> <td>4 Organiser la zone d'intervention</td> </tr> <tr> <td>5 Préparer les supports</td> </tr> <tr> <td>6 Réaliser une implantation</td> </tr> <tr> <td>7 Appliquer des produits, des enduits</td> </tr> <tr> <td>8 Poser des revêtements muraux et de sols</td> </tr> <tr> <td>9 Construire des cloisons.</td> </tr> <tr> <td>10 Poser des matériaux isolants</td> </tr> <tr> <td>11 Réaliser des plafonds suspendus</td> </tr> <tr> <td>12 Poser des éléments décoratifs et de finition</td> </tr> <tr> <td>13 Assurer le suivi du chantier</td> </tr> <tr> <td>14 Assurer le repli du chantier</td> </tr> </table>	<b>C3</b>	1 Reconnaître le chantier	2 Organiser et approvisionner le chantier	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	4 Organiser la zone d'intervention	5 Préparer les supports	6 Réaliser une implantation	7 Appliquer des produits, des enduits	8 Poser des revêtements muraux et de sols	9 Construire des cloisons.	10 Poser des matériaux isolants	11 Réaliser des plafonds suspendus	12 Poser des éléments décoratifs et de finition	13 Assurer le suivi du chantier	14 Assurer le repli du chantier
<b>C3</b>	1 Reconnaître le chantier															
	2 Organiser et approvisionner le chantier															
	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages															
	4 Organiser la zone d'intervention															
	5 Préparer les supports															
	6 Réaliser une implantation															
	7 Appliquer des produits, des enduits															
	8 Poser des revêtements muraux et de sols															
	9 Construire des cloisons.															
	10 Poser des matériaux isolants															
	11 Réaliser des plafonds suspendus															
	12 Poser des éléments décoratifs et de finition															
	13 Assurer le suivi du chantier															
	14 Assurer le repli du chantier															
<b>COMMUNIQUER</b>	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="3"><b>C4</b></td> <td>1 Animer une petite équipe</td> </tr> <tr> <td>2 Communiquer avec les différents partenaires</td> </tr> <tr> <td>3 Rendre compte</td> </tr> </table>	<b>C4</b>	1 Animer une petite équipe	2 Communiquer avec les différents partenaires	3 Rendre compte											
<b>C4</b>	1 Animer une petite équipe															
	2 Communiquer avec les différents partenaires															
	3 Rendre compte															

## EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL – CERTIFICATION (Suite)

### CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

#### COMPÉTENCE : C1.1 Décoder et analyser les données de définition

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	<b>1 Identifier, reconnaître et classer</b> les différents documents.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Supports de communication (téléphone, télécopie, courrier électronique)... Documents internes à l'entreprise.	Les sources d'information sont correctement identifiées. Le classement est justifié et cohérent, au regard des contenus et de l'objectif de la recherche. Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.
U21	<b>2 Rechercher, sélectionner et analyser</b> des informations.	Dossier de définition : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan général de coordination (P.G.C.), - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.), - plan d'action qualité (P.A.Q.), - plan d'assurance environnement (P.A.E.), - document unique (D.U.), - schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc. Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches et notices techniques, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - échantillons, - nuanciers, etc. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Calepinage. Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Codes et langages techniques et/ou informatiques.	Les informations sélectionnées sont strictement utiles et nécessaires. Elles correspondent aux besoins et aux exigences du chantier. Les exigences environnementales sont identifiées. La recherche est méthodique. Les informations strictement utiles et nécessaires sont sélectionnées. Les informations sélectionnées permettent de développer l'étude. Les ressources sont exploitées, décodées et correctement analysées. Les incohérences sont repérées et transmises à la hiérarchie.
U21	<b>3 Extraire</b> les données utiles à la réalisation du chantier.		Les données recueillies sont les éléments indispensables pour la prise en charge du chantier. Les informations strictement utiles et nécessaires au déroulement du chantier sont méthodiquement consignées. La synthèse des documents présentés permet d'avoir une vue d'ensemble du chantier réaliste. Le vocabulaire employé est précis. Les documents fournis à cet effet sont correctement renseignés. Le vocabulaire employé est précis.

**CAPACITÉ C1 : S'INFORMER**

**COMPÉTENCE : C1.2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	1 <b>Localiser</b> le chantier.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Le chantier est correctement localisé et placé dans son contexte et son environnement.
U21	2 <b>Localiser et identifier</b> un ouvrage et les tâches qui lui sont liées.	Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	L'ouvrage est localisé et identifié sur les documents graphiques, à partir des pièces écrites.
U21	3 <b>Identifier</b> les caractéristiques d'un ouvrage.	Documents internes à l'entreprise. Dossier de définition : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan général de coordination (P.G.C.), - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.), - plan d'action qualité (P.A.Q.), - plan d'assurance environnement (P.A.E.), - document unique (D.U.), - schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc.	L'inventaire des tâches, des matériaux et des fournitures liés à l'ouvrage est méthodique, efficace et complet. La nature, les performances et la qualité de l'ouvrage sont relevées. Le vocabulaire employé est précis. Les ressources techniques nécessaires sont compulsées et leurs données sont correctement exploitées.
U21	4 <b>Décoder</b> le calendrier général.	- schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc.	Le calendrier est correctement décodé. Les tâches sont identifiées. Les plages et les durées d'intervention de chaque corps d'état sont relevées.
U21	5 <b>Identifier et situer</b> les interventions coordonnées avec les autres corps d'état.	Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches et notices techniques, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - échantillons, - nuanciers, etc. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Calepinage. Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Codes et langages techniques et/ou informatiques.	Les délais de mise en œuvre sont repérés. Les plages d'intervention sont localisées et définies. Les liens avec les autres corps d'état sont repérés au regard de la chronologie des activités, des performances et de la qualité attendues des ouvrages Les incidences sur le déroulement du chantier sont mesurées.

**CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER****COMPÉTENCE : C2.1 Organiser l'intervention en toute sécurité**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	<b>1 Déterminer</b> des emplacements de stockage.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	Les emplacements prennent en compte les différentes contraintes liées à la surcharge des structures, à l'accessibilité, aux implantations des aménagements et des réseaux d'alimentation, aux aires d'évolution et aux zones de passage, aux risques de détérioration, de pollution, de gel et de vol, etc., ...
U21	<b>2 Proposer</b> un plan d'approvisionnement.	Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...).	Le plan d'approvisionnement est exploitable et prend en compte les contraintes. La répartition des matériaux prend en compte le lieu de mise en œuvre, l'ordre d'utilisation et minimise les manutentions.
U21	<b>3 Déterminer</b> les moyens de protection des personnels.	Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.).	Les moyens décrits visent la prévention collective des personnels, ainsi que la protection individuelle.
U21	<b>4 Déterminer</b> les moyens de protection des biens et des abords.	Ressources techniques et normatives. Dossier de définition relatif au lot étudié : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), Plan général de coordination (P.G.C.).	Les moyens de protection sont adaptés au chantier et respectent la réglementation en vigueur et l'environnement.
U21	<b>5 Vérifier</b> les faisabilités techniques et réglementaires.	Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Plan d'action qualité (P.A.Q.). Plan d'Assurance environnement (P.A.E.). Document Unique (D.U.).	Les méthodes prévues sont adaptées aux tâches à réaliser et respectent les dispositions réglementaires.
U21	<b>6 Vérifier</b> la disponibilité commerciale des matériaux et des fournitures.	Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.). Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets. Ressources diverses liées : - à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux activités physiques, - au développement durable (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie...).	Les disponibilités commerciales sont correctement vérifiées. Des solutions pour le remplacement des matériaux non disponibles sont envisagées.
U21	<b>7 Proposer</b> une variante technique.		Les adaptations proposées sont pertinentes et techniquement envisageables Elles respectent les exigences réglementaires, environnementales et les diverses contraintes. Les adaptations proposées sont transmises à la hiérarchie. Le document est lisible et exploitable.

**CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER****COMPÉTENCE : C2.2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	<b>1 Proposer</b> des adaptations techniques liées au déroulement du chantier.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	La variante proposée est pertinente et techniquement envisageable. Les exigences réglementaires et environnementales et les contraintes commerciales sont respectées. Le coût de revient de l'ouvrage n'est pas majoré.
U22	<b>2 Établir</b> un calepinage.	Logiciels spécifiques de traçage et de dessin Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...).	L'esthétique est respectée. La solution proposée est pertinente.
U22	<b>3 Établir</b> des croquis et schémas à main levée.	Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Ressources techniques et normatives. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.G., - C.C.T.P.	La qualité du dessin, l'échelle utilisée et un repérage légendé des éléments permettent l'exploitation quantitative du calepinage. Toutes les vues utiles sont représentées. Les proportions sont respectées. Les cotes sont cumulées. Les croquis et schémas sont clairement réalisés et exploitables par une tierce personne.
U22	<b>4 Établir</b> des dessins d'exécution cotés.	Plan général de coordination (P.G.C.). Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Plan d'action qualité (P.A.Q.). Plan d'assurance environnement (P.A.E.). Document unique (D.U.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.). Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets.	Le dessin respecte les normes de représentation et de cotation. La légende permet le repérage des matériaux. L'échelle permet le détail explicite des points techniques. Le dessin est lisible et exploitable. Les solutions proposées sont conformes aux documents normatifs, aux Avis Techniques, aux fiches techniques ou aux règles de l'art.
U22	<b>5 Rédiger</b> un mode opératoire.		Le mode opératoire est exploitable et en cohérence avec : - différentes pièces du dossier de définition (P.P.S.P.S., C.C.T.P.), etc. - les documents techniques, - les matériels et personnels à disposition, - le contexte réglementaire lié à l'environnement. Les opérations sont chronologiques et leur liste est exhaustive. Si nécessaire, un support graphique aide à la compréhension. Le document élaboré est exploitable par un membre de l'équipe. La terminologie professionnelle est précise.
U22	<b>6 Établir</b> un relevé.		Tous les éléments utiles à l'étude sont relevés et décrits (environnement, matériaux, cotes, désordres, ...) Le relevé est soigné, utilisable par un tiers et permet une exploitation technique des données recueillies.

**CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER**

**COMPÉTENCE : C2.3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	<b>1 Extraire</b> les plages d'intervention du ou des lots concernés.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	L'identification des intervenants est correcte. Le classement correspond à l'ordre de réalisation. Le repérage est correct.
U22	<b>2 Vérifier</b> la chronologie des interventions.	Logiciels spécifiques. Calendrier général. Plannings. Devis quantitatif et estimatif. Catalogue de temps unitaires.	L'identification des étapes est effectuée sans erreur. Les interventions des autres corps d'état sont prises en compte. Les incohérences sont relevées et signalées. Des adaptations sont proposées.
U22	<b>3 Estimer</b> des temps de réalisation.	Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les temps de réalisation prennent en compte : - les temps unitaires de référence et/ou ceux pratiqués par l'entreprise, - les contraintes de réalisation (priorité des interventions, temps de séchage, ...)
U22	<b>4 Vérifier</b> la compatibilité entre les temps de réalisation et le planning général.	Ressources techniques et normatives. Modes opératoires. Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier.	Les temps de réalisation sont en adéquation avec ceux définis pour les autres corps d'états. Les incohérences des durées d'activités possibles sont relevées.
U22	<b>5 Planifier</b> une intervention dans une plage définie.		Le planning est cohérent. Les différentes contraintes sont prises en compte. Le planning est traduit graphiquement.
U22	<b>6 Comparer</b> les qualifications nécessaires avec celles à disposition.		La comparaison permet d'affecter judicieusement les tâches. L'adéquation entre la qualification des membres de l'équipe et celle exigée pour la réalisation des tâches est constamment recherchée.
U22	<b>7 Affecter</b> les tâches aux différents membres de l'équipe.		L'affectation des tâches tient compte des qualifications, des individualités et des délais.
U22	<b>8 Consigner</b> sur une fiche la répartition des tâches.		La répartition des tâches est consignée et adaptée. Les fiches sont correctement et régulièrement renseignées.
U22	<b>9 Transformer</b> un crédit d'heures en nombre d'ouvriers-jours.		Le nombre d'ouvriers-jours est calculé.

**CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER****COMPÉTENCE : C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 <b>Déterminer</b> la date de livraison.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise.	La date de livraison tient compte des impératifs du chantier et des contraintes du calendrier.
U22	2 <b>Déterminer</b> la date butoir de commande.	Documents de saisie à compléter. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	La date butoir tient compte des impératifs de réalisation du chantier et des délais de livraison.
U22	3 <b>Choisir</b> les matériaux et produits.	Logiciels spécifiques. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les matériaux nécessaires sont reconnus et identifiés. Leurs principales caractéristiques sont énoncées. Le choix est approprié et conforme aux exigences des documents du chantier et des documents techniques. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	4 <b>Déterminer</b> des quantités de produits, de matériaux.	Calendrier général. Plannings par lots. Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Document unique (D.U.).	La quantité est calculée avec une tolérance de 5 % par excès et tient compte des contraintes (chutes, pertes, conditionnement, ...)
U22	5 <b>Choisir</b> les conditionnements et les dimensions des matériaux et produits.	Ressources techniques et normatives. Modes opératoires. Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier.	Les choix sont justifiés et adaptés aux ouvrages à réaliser. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	6 <b>Rédiger</b> un bon de commande interne à l'entreprise.	Planning d'approvisionnement. Coordonnées des fournisseurs. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.).	La rédaction des libellés est cohérente. Le bon de commande est correctement renseigné.

**CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER**

**COMPÉTENCE : C2.5 Établir les besoins en matériels**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	<b>1 Prévoir</b> les matériels d'accès, de levage et de manutention.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Parc machines. Moyens humains.	Les matériels nécessaires à la réalisation du chantier sont listés. Les matériels sont adaptés aux contraintes du chantier. Leur disponibilité au sein de l'entreprise et auprès des loueurs éventuels est vérifiée.
U22	<b>2 Choisir et quantifier</b> les matériels.	Documents de suivi à compléter. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	Le choix des matériels et des équipements est conforme aux exigences de la réglementation et au contexte du chantier. La quantité est adaptée à l'importance de l'équipe et aux besoins du chantier. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	<b>3 Choisir et quantifier</b> les éléments de protection individuels et collectifs.	Logiciels spécifiques. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	
U22	<b>4 Choisir</b> les réceptacles destinés au tri et à la collecte des déchets et effluents.	Calendrier général. Plannings par lot.	Les choix sont adaptés à la collecte des déchets et respectent la réglementation en vigueur.
U22	<b>5 Vérifier</b> la disponibilité et l'état du matériel dans l'entreprise.	Planning d'approvisionnement. Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.).	La disponibilité des matériels et des équipements, au sein de l'entreprise, est vérifiée. Les livrets d'entretien sont vérifiés. L'état, la propreté et le fonctionnement sont vérifiés.
U22	<b>6 Vérifier</b> les livrets d'entretien des matériels.	Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets. Document unique (D.U.)	Les livrets sont vérifiés. Les éléments absents ou défectueux sont consignés et signalés.
U22	<b>7 Signaler</b> les éléments absents ou défectueux.	Ressources techniques et normatives. Informations recueillies « in situ ».	Le matériel présentant un risque vis-à-vis de l'environnement est signalé.
U22	<b>8 Déterminer</b> les besoins complémentaires en matériels.	Relevés de chantier.	Les besoins complémentaires en matériels et en équipements sont établis. La disponibilité auprès des loueurs est vérifiée.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 <b>Vérifier</b> l'implantation avant l'intervention.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les vérifications permettent de définir des solutions techniques appropriées.
U32 U33	2 <b>Vérifier</b> les caractéristiques des supports.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les anomalies sont relevées et transmises à la hiérarchie.
U32 U33	3 <b>Définir</b> les points de contrôle.	Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis techniques,	Les contrôles prévus sont pertinents, définis chronologiquement et visent à satisfaire les performances du bâtiment.
U32 U33	4 <b>Effectuer</b> des contrôles.	- fiches techniques des produits mis en œuvre, - échantillons de référence, - nuanciers, etc.	Les contrôles sont effectués conformément aux références normatives. Les appareils sont utilisés selon les prescriptions de leur fiche technique.
U32 U33	5 <b>Renseigner</b> des fiches de contrôle qualité.	Matériels et appareils de contrôle et de mesure. Notice d'utilisation des matériels et appareils de contrôle. Procédures de contrôle. Fiches de relevé des contrôles.	Les fiches sont correctement renseignées. La fiche constitue un Procès verbal du contrôle. Elle consigne les résultats et permet la mesure des écarts avec les exigences normatives.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.4 Organiser la zone d'intervention.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 <b>Définir</b> les surfaces ou les éléments à protéger.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les parties à préserver sont repérées. Le choix des protections est adapté :
U32 U33	2 <b>Choisir et mettre en place</b> les protections adaptées.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	- aux contraintes du chantier, - à la nature des travaux, - aux caractéristiques des parties à préserver, dont l'environnement.
U32 U33	3 <b>Positionner</b> les matériaux pour la réalisation d'une tâche.	Document unique (D.U.). Instructions permanentes de sécurité (I.P.S.). Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.).	Les parties à préserver ne subissent aucun dommage. La répartition des matériaux et des matériels est rationnelle et permet la réalisation de manière optimale et en toute sécurité.

U32 U33	4 <b>Installer</b> les matériels.	<p>Consignes de sécurité.</p> <p>Équipement de protection individuelle (E.P.I.).</p> <p>Plan d'assurance environnementale (PAE).</p> <p>Plan d'installation du chantier.</p> <p>Réglementation et recommandations sur le travail en hauteur</p> <p>Aires et postes de travail.</p> <p>Moyens de manutention.</p> <p>Modes opératoires.</p> <p>Produits mis en œuvre et leur documentation technique.</p> <p>Matériels et leur notice de montage et d'utilisation.</p> <p>Outillages (d'implantation, de traçage, de relevé de forme, de fixation, ...).</p>	Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont correctement installés et vérifiés.
------------	-----------------------------------	---	---

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.5 Préparer les supports.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U33	1 <b>Localiser</b> le support.	Tâches définies.	La localisation et les caractéristiques du support sont correctement reconnues.
U33	2 <b>Identifier</b> la nature du support.	Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	
U33	3 <b>Identifier</b> les zones à traiter.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser :	
U33	4 <b>Réaliser</b> les opérations de préparation adaptées :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plans d'architecture et d'exécution,</li> <li>- C.C.T.P. (descriptif...).</li> </ul> Ressources techniques et normatives (extraits) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- normes, DTU,</li> <li>- avis Techniques,</li> <li>- fiches techniques des produits mis en œuvre,</li> <li>- modes opératoires...</li> </ul> Plan d'Assurance Environnementale (PAE).	La surface est prête à recevoir la finition. L'absorption est uniforme. La compatibilité entre le support, l'apprêt et la finition est respectée. Les différentes opérations respectent les normes techniques, sécuritaires et environnementales en vigueur.
U33	5 <b>Nettoyer</b> le matériel d'application.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- normes, DTU,</li> <li>- avis Techniques,</li> <li>- fiches techniques des produits mis en œuvre,</li> <li>- modes opératoires...</li> </ul> Plan d'Assurance Environnementale (PAE).	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté.
U33	6 <b>Ranger</b> les produits, le matériel.	SOSED (Schéma Organisationnel de Suivi de l'Élimination des Déchets). Plan de Prévention et de Sécurité Pour la Santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Produits mis en œuvre (peinture, enduit, colle, diluant, solvant...). Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Diverses procédures.	Le rangement assure un réemploi aisé.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE****COMPÉTENCE : C3.6 Réaliser une implantation.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 <b>Vérifier</b> les caractéristiques géométriques et dimensionnelles.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les vérifications et localisations permettent de définir des solutions techniques appropriées. Les anomalies sont repérées.
U32	2 <b>Localiser</b> les réseaux existants.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser :	
U32 U33	3 <b>Tracer</b> des lignes et niveaux de référence.	- plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...) Ressources techniques et normatives (extraits) :	Les tracés respectent les données des plans. La méthode utilisée et les moyens de contrôle sont pertinents.
U32 U33	4 <b>Implanter</b> des ouvrages, répartir les éléments.	- normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits à mettre en œuvre, - modes opératoires...	L'implantation respecte les plans et tient compte des départs et sens de pose, des répartitions symétriques.
U32	5 <b>Positionner</b> des guides de construction.	Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Matériels de mesure et de traçage. Guides de construction.	Les données des plans sont respectées. Les aplombs, niveaux et dimensions sont respectés. Les guides de construction sont stables.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.7 Appliquer des produits, des enduits.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	<b>1 Préparer</b> le produit.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Le produit est prêt à être appliqué dans des conditions optimales. L'excédent de produit préparé n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire.
U32 U33	<b>2 Mettre</b> à viscosité.	Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	
U33	<b>3 Rechercher</b> une teinte.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...) Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - nuanciers, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.).	La teinte se confond avec le matériau. Le volume de "colorant universel" utilisé ne dépasse pas le % autorisé. L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire.
U33	<b>4 Corriger</b> une teinte.	Consignes de sécurité. Document unique (D.U.).	Après séchage, la teinte est conforme à l'échantillon donné. Le volume de "colorant universel" utilisé ne dépasse pas le % autorisé. L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire. L'aspect du produit est proche de celui du matériau (mat, satiné, brillant).
U32 U33	<b>5 Préparer, régler</b> le matériel.	Consignes de sécurité. Document unique (D.U.).	Le matériel est identifié et réglé en fonction du résultat souhaité, des échantillons fournis, ...
U32 U33	<b>6 Appliquer :</b> o des peintures, o des vernis, des lasures, o des enduits de finition, o des produits à effets décoratifs.	Procédures d'installation et /ou de montage des éléments de sécurité. Produits mis en œuvre (peinture, vernis, enduit, colorants, diluant, solvant...) Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Moyens de protection des biens et des locaux.	La viscosité est adaptée. Le matériel est adapté à la complexité de l'ouvrage et au produit. L'aspect final est conforme à la qualité de finition souhaitée. L'application est uniforme : sans coulures ni surcharges, sans maigreurs ni embus ; la teinte est uniforme. La zone de travail est signalée et matérialisée. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
U32	<b>7 Dresser et réaliser</b> un enduit de plâtre.	Raccord de plâtre limité à 2,00 m <sup>2</sup> . Plâtre allégé. Plâtre ordinaire. Matériel et outillage de plâtrier.	Le support est préparé correctement. Sont conformes : - l'épaisseur, la planéité locale et générale, la verticalité, l'aspect régulier de la surface, la dureté... - le taux de gâchage est respecté. Le raccord affleure l'enduit existant. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
U32 U33	<b>8 Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.
U32 U33	<b>9 Nettoyer</b> le matériel et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre. Les dégradations éventuelles sont signalées ou réparées.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	<b>1 Préparer</b> le matériau.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	La préparation assure une pose dans de bonnes conditions ; les matériaux souples sont déroulés pour mise à température. L'état de surface du matériau est vérifié visuellement avant la pose.
U33	<b>2 Débit</b> er le revêtement.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les lés sont aux dimensions et au raccord. Les chutes sont optimisées.
U32 U33	<b>3 Encoller.</b>	Ressources techniques et normatives (extraits) :	La colle est compatible avec le revêtement. L'application de la colle est uniforme et régulière (absence de manques et de surcharges).
U33	<b>4 Poser</b> des revêtements souples collés en lés et en dalles : o textiles, o plastiques, o linoléum.	- normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Plans de pose et calepinages. Moyens de protection des biens et des locaux. Produits (colle, mortier-colle, solvant, ...). Revêtements et accessoires (barre de seuil...). Matériels et leur notice de montage et d'utilisation.	Le grammage, le temps de gommage et le temps de travail sont respectés. La température ambiante du revêtement et du support est respectée. La quantité de surface encollée tient compte du temps de travail. Les surfaces contigües (plinthe, huisserie,...) sont protégées ou nettoyées avec le produit et le matériel adaptés. La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante, mais sans excès). Le plan de calepinage est respecté. Le marouflage est parfait. L'absence de cloques, plis, tâches est constatée. Les raccords des motifs sont respectés. Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement. Le sens de pose est respecté. Les découpes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur les surfaces contigües. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U32	<b>5 Poser</b> des carrelages (pose collée)	Outillages.	Les spécifications du plan de pose et les cotes sont respectées. Les matériels sont utilisés suivant les règles de sécurité. Les pertes sont limitées et les chutes utilisées. Les coupes sont nettes et précises. L'adhérence du revêtement sur le support est efficace. Les exigences normatives sont respectées (niveau, aplomb, planéité, alignement, largeur des joints,...).
U33	<b>6 Poser</b> les parquets flottants.		Les règles de pose sont respectées.
U32	<b>7 Réaliser</b> les joints.		Les joints sont réalisés conformément aux prescriptions des textes qui les régissent, selon le type de revêtement, le classement du local et la situation du support.
U32 U33	<b>8 Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.

U32 U33	<b>9 Nettoyer</b> le matériel, et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.
------------	---	-----------------------	---

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.9 Construire des cloisons.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	1 <b>Identifier</b> la nature des parois d'adossement.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les exigences sont respectées.
U32	2 <b>Traiter</b> les joints de dilatation (liaison entre la cloison et la dalle de béton, ...).	Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter. Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	La mise en œuvre est conforme : liaisons périphériques, traitement des joints, intégrations diverses, positionnement de l'isolant. Le tracé d'implantation est suivi.
U32	3 <b>Poser</b> des montants et raidisseurs.	Ressources techniques et normatives (extraits) :	Les guides de construction sont respectés.
U32	4 <b>Poser</b> des huisseries.	- normes, DTU, - avis techniques,	L'outillage est adapté à l'opération en cours.
U32	5 <b>Réaliser</b> une cloison distributive, une cloison séparative, une contre-cloison, un habillage : o carreaux de plâtre o ossature métallique, o béton cellulaire, o terre cuite.	- fiches techniques des produits mis en œuvre, - mémentos, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Document unique (D.U.).	Les techniques d'assemblage et de raccordement sont conformes et concourent à la performance de l'ouvrage. Les joints de dilatation et de désolidarisation sont respectés. Les temps impartis sont respectés. Le poste de travail et les matériels sont propres.
U32	6 <b>Réaliser</b> des cloisons techniques, des conduits, des gaines : o acoustiques, o thermiques, o dans le cadre de la protection « incendie », o anti-effractions	Plans de pose et calepinages. Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Moyens de protection des biens et des locaux. Matériaux et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...). Consignes de sécurité.	Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées.
U32	7 <b>Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.
U32	8 <b>Nettoyer</b> le matériel et la zone d'intervention.		Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.10 Poser des matériaux isolants**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation		
U32	<b>1 Préparer</b> les matériaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>o tracer et couper les panneaux,</li> <li>o encoller les panneaux.</li> </ul>	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter. Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- plans d'architecture et d'exécution,</li> <li>- C.C.T.P. (descriptif...).</li> </ul> Ressources techniques et normatives (extraits) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- normes, DTU,</li> <li>- avis techniques,</li> <li>- fiches techniques des produits mis en œuvre,</li> <li>- modes opératoires...</li> </ul> Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Plans de pose et calepinages. Matériaux isolants et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...).	La préparation assure une pose dans de bonnes conditions. Les différentes phases du processus de construction sont respectées. La mise en œuvre respecte les exigences liées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- au collage,</li> <li>- au positionnement de l'isolant,</li> <li>- au liaisonnement périphérique,</li> <li>- aux incorporations diverses et aux réseaux,</li> <li>- au traitement des joints,</li> <li>- aux dispositifs d'étanchéité à l'air.</li> </ul> L'épaisseur est respectée (matelas isolant non comprimé,...) Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.		
U32	<b>2 Poser</b> des isolants par collage ou par fixation mécanique.				
U32	<b>3 Traiter</b> des joints.				
U32	<b>4 Placer</b> des matériaux d'interposition.				
U32	<b>5 Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.			Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.
U32	<b>6 Nettoyer</b> le matériel et la zone d'intervention.				Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.11 Réaliser des plafonds suspendus.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	1 <b>Poser et régler</b> des ossatures.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les cotes de hauteur et de plénum sont conformes aux instructions. Le projet décoratif est respecté.
U32	2 <b>Fixer</b> des plaques de plâtre, <b>traiter</b> les joints.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	La mise en œuvre est conforme aux exigences. Les ossatures sont correctement positionnées. Le tracé d'implantation est suivi.
U32	3 <b>Poser</b> des dalles (décoratives et/ou acoustiques).	Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires...	Les temps impartis sont respectés. Le poste de travail et les matériels sont propres. La réglementation en vigueur est respectée.
U32	4 <b>Réaliser</b> un plafond technique o acoustique, o thermique, o de protection au feu.	Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Plans de pose et calepinages. Matériaux et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...).	Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.
U32	5 <b>Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.
U32	6 <b>Nettoyer</b> le matériel et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

**CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**

**COMPÉTENCE : C3.12 Poser des éléments décoratifs et de finition.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U33	1 <b>Réaliser</b> des coupes particulières.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les coupes sont nettes et précises. Les chutes sont minimisées. Les dimensions sont respectées.
U33	2 <b>Ajuster</b> et <b>poser</b> par collage ou par fixation mécanique : <ul style="list-style-type: none"> <li>o des moulures,</li> <li>o des cimaises,</li> <li>o des rosaces,</li> <li>o des plinthes,</li> <li>o des barres de seuil,</li> <li>o des nez de marches,</li> <li>o des listels, ...</li> </ul>	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- plans d'architecture et d'exécution,</li> <li>- C.C.T.P. (descriptif...).</li> </ul> Ressources techniques et normatives (extraits) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- normes, DTU,</li> <li>- avis techniques,</li> <li>- fiches techniques des produits mis en œuvre,</li> <li>- modes opératoires...</li> </ul> Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Plans de pose et calepinages. Projet décoratif. Éléments décoratifs, produits et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...).	Le tracé est précis. La colle est compatible avec le profilé et le support, le collage est correct. Le matériel d'application est adapté. Les vis et chevilles sont adaptées et réparties sur les profilés. La pose est rectiligne, la quantité est respectée. Les accessoires assurent leur fonction. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U33	3 <b>Ranger</b> les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.
U33	4 <b>Nettoyer</b> le matériel et la zone d'intervention.		Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

**EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL – SAVOIRS ASSOCIÉS**

**SAVOIRS ASSOCIÉS**

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES
- 1 - CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL	<b>S 0</b> Enjeux énergétiques et environnementaux	S 0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement. S 0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable. S 0.3 Dimension économique. S 0.4 Énergies utilisées. S 0.5 Impact environnemental. S 0.6 Fonctionnement thermique du bâti. S 0.7 Réglementation thermique. S 0.8 Implications sur la production du bâti neuf. S 0.9 Implications sur les bâtiments existants.
	<b>S 1</b> Contexte administratif et juridique de l'acte de construire.	S 1.1 intervenants. S 1.2 Procédures administratives. S 1.3 Qualifications, garanties et responsabilités.
	<b>S 2</b> Construction et communication technique.	S 2.1 Outils, normes et représentation. S 2.2 Dossiers techniques. S 2.3 Croquis cotés - Réalisation graphique. S 2.4 Documents descriptifs et quantitatifs. S 2.5 Expression technique orale.
- 2 - CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	<b>S 3</b> Confort de l'habitat.	S 3.1 - Accessibilité du cadre bâti. S 3.2 - Confort des personnes. S 3.3 - Protection des personnes.
	<b>S 4</b> Approche scientifique et technique des ouvrages.	S 4.1 Analyse et étude d'un ouvrage. S 4.2 Mécanique appliquée et résistance des matériaux. S 4.3 Phénomènes physiques et chimiques.
	<b>S 5</b> Technologie de construction.	S 5.1 Ouvrages du bâtiment. S 5.2 Matériaux du bâtiment. S 5.3 Ouvrages du secteur professionnel. S 5.4 Notions d'électricité. S 5.5 Histoire des techniques.
- 3 - RÉALISATION DES OUVRAGES	<b>S 6</b> Santé et sécurité au travail.	S 6.1 Principes généraux, prévention, connaissance des principaux risques. S 6.2 Conduite à tenir en cas d'accident. S 6.3 Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail. S 6.4 Protection du poste de travail et son environnement. S 6.5 Risques spécifiques.
	<b>S 7</b> Techniques et procédés de mise en œuvre.	S 7.1 Moyens et techniques d'assemblage et de montage. S 7.2 Moyens et techniques de finition. S 7.3 Moyens et techniques de contrôle. S 7.4 Moyens et techniques de manutention, de stockage. S 7.5 Moyens et techniques d'implantation.
	<b>S 8</b> Matériels - Outillages.	S 8.1 Matériels de chantier. S 8.2 Outils de portatif. S 8.3 Moyens d'accès.
	<b>S 9</b> Gestion de travaux.	S 9.1 Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier. S 9.2 Gestion des temps et des délais. S 9.3 Gestion des coûts. S 9.4 Gestion de la qualité. S 9.5 Gestion de la maintenance. S 9.6 Gestion de la sécurité. S 9.7 Gestion de l'environnement et des déchets.

**MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS**

COMPÉTENCES		SAVOIRS ASSOCIÉS									
		S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
C1	1 Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	1 Organiser l'intervention en toute sécurité	X	X	X			X	X	X	X	X
	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution	X		X		X	X	X	X	X	X
	3 Établir un calendrier prévisionnel	X	X			X	X		X		X
	4 Établir les quantitatifs de matériaux	X				X	X		X		X
	5 Établir les besoins en matériels	X					X	X	X	X	X
C3	1 Reconnaître le chantier	X		X	X		X	X			
	2 Organiser et approvisionner le chantier	X				X	X	X	X	X	X
	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	X			X	X	X		X		X
	4 Organiser la zone d'intervention	X					X	X	X	X	
	5 Préparer les supports	X				X	X		X	X	
	6 Réaliser une implantation	X		X		X	X		X	X	
	7 Appliquer des produits, des enduits	X			X		X	X	X	X	X
	8 Poser des revêtements muraux et de sols	X			X		X	X	X	X	X
	9 Construire des cloisons	X			X	X	X	X	X	X	X
	10 Poser des matériaux isolants	X			X		X	X	X	X	X
	11 Réaliser des plafonds suspendus	X			X	X	X	X	X	X	X
	12 Poser des éléments décoratifs et de finition	X						X	X	X	X
	13 Assurer le suivi du chantier	X						X	X		X
	14 Assurer le repli du chantier	X								X	X
C4	1 Animer une petite équipe	X	X	X			X	X	X		X
	2 Communiquer avec les différents partenaires	X	X	X		X					
	3 Rendre compte	X	X	X		X	X	X	X	X	X

**EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL - SAVOIRS ASSOCIÉS**

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 3.2 - Confort des personnes (suite)</b>	
<b>3.22 - Confort acoustique</b>	
<p>Notions élémentaires en acoustique : grandeurs caractéristiques d'une source sonore.</p> <p>Modes de propagation d'une source sonore.</p> <p>Réglementation acoustique.</p> <p>Isolation acoustique.</p> <p>Correction acoustique.</p> <p>Solutions constructives.</p>	<p>IDENTIFIER les sources sonores.</p> <p>EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation acoustique.</p> <p>RECHERCHER sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs constructifs de protection contre le bruit.</p> <p>EXPLICITER le phénomène de réverbération d'un local.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs de correction acoustique.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 3.2 - Confort des personnes (suite)</b>	
<b>3.25 - Confort lié à l'esthétique</b>	
<p>Couleurs.</p> <p>Classification, organisation.</p> <p>Harmonies.</p> <p>Dominante, contrastes, tonique, teinte, nuance...</p> <p>Matières.</p> <p>Caractéristique esthétique, rapports visuels.</p>	<p>En référence à des données et en fonction d'un problème à traiter lié au champ professionnel finition :</p> <p>CHOISIR et JUSTIFIER des rapports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valeur / couleur,</li> <li>- quantité / qualité.</li> </ul> <p>SÉLECTIONNER et ASSOCIER des ensembles colorés en fonction de la destination et de l'intention à exprimer.</p>
<b>3.26 - Confort lié à l'environnement coloré</b>	
<p><b>La lumière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ondes constituantes,</li> <li>- spectre visible et invisible.</li> </ul> <p><b>Emission de lumière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- modes d'émission.</li> </ul> <p><b>Sources lumineuses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- naturelles, artificielles,</li> <li>- influence de la source lumineuse sur la couleur des objets.</li> </ul> <p><b>Réception visuelle :</b></p> <p><b>La couleur des objets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- facteurs d'influence, métamérisme.</li> </ul> <p><b>La reproduction des couleurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les procédés,</li> <li>- la codification.</li> </ul>	<p>DÉFINIR les caractéristiques d'une onde.</p> <p>DÉCODER la représentation graphique d'une onde.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques d'un spectre.</p> <p>IDENTIFIER les différentes couleurs d'un spectre.</p> <p>CITER les différents modes d'émission de la lumière.</p> <p>CITER les différentes sources lumineuses et leurs caractéristiques.</p> <p>INDIQUER l'influence des caractéristiques de la source lumineuse sur la couleur des objets.</p> <p>DÉFINIR les caractéristiques du processus de la vision :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la vision photopique, vision scotopique,</li> <li>- les contrastes simultanés,</li> <li>- les couleurs complémentaires,</li> <li>- les anomalies de la vision.</li> </ul> <p>INDIQUER les différents facteurs qui déterminent la couleur des objets.</p> <p>DÉFINIR le métamérisme.</p> <p>INDIQUER les différents procédés de reproduction des couleurs (addition, soustraction, ...).</p> <p>DÉCODER une couleur à partir des codifications.</p>

**EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL – RÈGLEMENT D'EXAMEN**

Baccalauréat professionnel : SPECIALITE AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT		Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public			Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissements privés ou publics non habilités, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.			Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée	
<b>E.1 : Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>							
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	<b>U.11</b>	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF		
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	<b>U.12</b>	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1h	CCF		
<b>E.2 : Épreuve d'analyse et de préparation</b>		<b>4</b>							
Sous-épreuve E21 : Analyse technique d'un ouvrage	<b>U.21</b>	2	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF		
Sous-épreuve E22 : Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	<b>U.22</b>	2	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF		
<b>E.3 : Épreuve de : Réalisation d'un chantier</b>		<b>10</b>							
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	<b>U.31</b>	2	CCF		Ponctuel oral	20 min	CCF		
Sous-épreuve E32 : Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	<b>U.32</b>	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF		
Sous-épreuve E33 : Réalisation de travaux de finition et de décoration	<b>U.33</b>	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF		
Sous-épreuve E34 : Economie – Gestion	<b>U.34</b>	1	CCF		Ponctuel oral	30mn	CCF		
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé environnement	<b>U.35</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF		
<b>E.4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U.4</b>	2	CCF		Ponctuel oral	20mn (1)	CCF		
<b>E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique</b>		<b>5</b>							
Sous-épreuve E51 : Français	<b>U.51</b>	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF		
Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et éducation civique	<b>U.52</b>	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF		
<b>E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>U.6</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF		
<b>E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>U.7</b>	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF		
<b>Épreuve facultative (2)</b> Langue vivante	<b>UF.1</b>		Ponctuel oral	20mn (1)	Ponctuel oral	20mn (1)	Ponctuel oral	20mn (1)	

(1) dont 5 minutes de préparation

**DÉFINITION DES UNITÉS PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME**

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (V.A.E.) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

COMPÉTENCES		U21	U22	U31	U32	U33
C1	1. Décoder et analyser les données de définition	X				
	2. Décoder et analyser les données opératoires et de gestion	X				
C2	1. Organiser l'intervention en toute sécurité	X				
	2. Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution		X			
	3. Établir un calendrier prévisionnel d'exécution		X			
	4. Établir les quantitatifs de matériaux		X			
	5. Établir les besoins en matériels		X			
C3	1. Reconnaître le chantier			X		
	2. Organiser et approvisionner le chantier			X		
	3. Contrôler la conformité des supports et des ouvrages				X	X
	4. Organiser la zone d'intervention				X	X
	5. Préparer les supports					X
	6. Réaliser une implantation				X	X
	7. Appliquer des produits, des enduits				X	X
	8. Poser des revêtements muraux et de sols				X	X
	9. Construire des cloisons				X	
	10. Poser des matériaux isolants				X	
	11. Réaliser des plafonds suspendus				X	
	12. Poser des éléments décoratifs et de finition					X
	13. Assurer le suivi du chantier			X		
	14. Assurer le repli du chantier			X		
C4	1. Animer une petite équipe			X		
	2. Communiquer avec les différents partenaires			X		
	3. Rendre compte			X		

**SOUS-ÉPREUVE E.32****UNITE U.32****IMPLANTATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES D'AMÉNAGEMENT  
ET DE CARRELAGE****COEFFICIENT : 3****1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE**

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser, suivre et contrôler la réalisation sur chantier d'ouvrages de la spécialité entrant dans le cadre des aménagements de locaux (cloisons, doublages, plafonds, et systèmes d'isolation qui leurs sont liés) ainsi que des carrelages collés.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances et ses savoir-faire pour :

- organiser et préparer les postes de travail,
- réaliser les opérations de mise en œuvre et de finition,
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

**2. MODE D'ÉVALUATION**

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.3 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- C3.4 - Organiser la zone d'intervention
- C3.6 - Réaliser une implantation
- C3.7 - Appliquer des produits, des enduits
- C3.8 - Poser des revêtements muraux et de sols
- C3.9 - Construire des cloisons
- C3.10 - Poser des matériaux isolants
- C3.11 - Réaliser des plafonds suspendus

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

- **Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 12 à 14 heures, coefficient 3.

### • **Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la dernière année de la formation (ou dans les derniers mois de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue), l'une en entreprise, l'autre en l'établissement de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Il est souhaitable que l'évaluation en établissement de formation permette d'assurer un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

#### - Situation d'évaluation n°1 : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation et conduit à des activités relevant :

- de la mise en œuvre de matériaux dans le cadre de travaux d'aménagement,
- de la mise en œuvre de carrelages et faïences.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer. La note définitive est délivrée par le jury.

#### - Situation d'évaluation n°2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

**SOUS-ÉPREUVE E.33**

**UNITÉ U.33**

**REALISATION DE TRAVAUX DE FINITION ET DE DECORATION**

**COEFFICIENT : 3**

### **1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE**

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités sur chantier d'application de produits de finition, de pose de revêtements muraux et de sols, de pose d'éléments décoratifs.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances et ses savoir-faire pour :

- organiser et préparer la zone d'intervention,
- contrôler la qualité et la conformité des supports et des ouvrages réalisés,
- appliquer des produits de finition,
- poser des revêtements muraux et de sols,
- poser des éléments décoratifs,
- entretenir les matériels et outillages de chantier.

### **2. MODE D'ÉVALUATION**

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.3 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.
- C3.4 - Organiser la zone d'intervention.
- C3.5 - Préparer les supports.
- C3.6 - Réaliser une implantation.
- C3.7 - Appliquer des produits, des enduits.
- C3.8 - Poser des revêtements muraux et de sols.
- C3.12 - Poser des éléments décoratifs et de finition.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

• **Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 12 à 14 heures, coefficient 3.

• **Contrôle en cours de formation** :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la dernière année de la formation (ou dans les derniers mois de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue), l'une en entreprise, l'autre en l'établissement de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Il est souhaitable que l'évaluation en établissement de formation permette d'assurer un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

- Situation d'évaluation n°1 : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation et conduit à des activités relevant :

- de la mise en œuvre de produits,
- de la pose de revêtements,
- de la pose d'éléments décoratifs.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

- Situation d'évaluation n°2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

**DOSSIER DE QUESTIONNEMENT**

ÉTUDE 1 page 2

ÉTUDE 2 page 3

ÉTUDE 3 page 4

ÉTUDE 4 page 5



## CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En charge de l'enseignement professionnel pour les classes du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment », il est demandé de planifier l'ensemble des activités professionnelles pour l'année de terminale.

### Niveau de classe :

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

### Calendrier des semestres :

- 1<sup>er</sup> semestre (du 02 septembre 2019 au 31 janvier 2020).
- 2<sup>ème</sup> semestre ( du 03 février 2020 au 12 juin 2020).

## TRAVAIL DEMANDÉ

### 1.1 ÉLABORATION D'UNE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE – DR1

**Sur le DR1**, il est demandé au candidat, de proposer une planification (progression) pédagogique pour l'année de terminale baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment » en indiquant les périodes de formation concernées par chaque travaux pratiques ou chantier-école.

La semaine du 2 au 6 septembre est réservée à la semaine d'intégration des élèves à laquelle participent les élèves de terminale baccalauréat professionnel.

Le candidat indiquera :

- les dates de formation proposées pour chaque travaux pratiques ou chantier-école.

### 1.2 PROPOSITION DE SITUATIONS D'ÉVALUATION CCF – DR2

Les épreuves E32 et E33 sont évaluées en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

**Sur le DR2**, il est demandé au candidat, pour les situations évaluées en centre de formation (support chantier école musée), de proposer :

- les dates possibles pour les évaluations en CCF pour les épreuves E32 et E33 en centre de formation (support chantier école musée) ;
- de préciser les activités proposées aux élèves, les compétences à évaluer pour chaque épreuve.

La sous-face du plancher haut du RdC du chantier-école du musée Eugène Farcot sera équipée d'un plafond suspendu répondant à des exigences acoustiques, les murs recevront un revêtement mural, conformément au CCTP.

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

#### Niveau de classe :

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

Situation dans l'année : 2<sup>ème</sup> semestre.

### TRAVAIL DEMANDÉ

#### 2.1 PRÉSENTER UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE – DR3

Sur le DR3, il est demandé au candidat, de proposer les différentes séquences possibles (au choix) :

- à l'étude, la préparation, la mise en œuvre du plafond suspendu acoustique ;
- ou
- à l'étude, la préparation, la mise en œuvre du revêtement mural.

Le candidat précisera, pour chaque domaine (études, préparation et mise en œuvre) :

- les activités proposées aux élèves ;
- les objectifs pédagogiques de chaque séance ;
- les compétences visées ;
- les savoirs qui y sont associés.

#### 2.2 PRÉSENTER LE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE – DR4

Sur le DR4, il est demandé au candidat de proposer l'organisation d'une séance<sup>1</sup> pédagogique concernant (au choix) :

- la mise en œuvre du plafond suspendu acoustique ;
- ou
- la mise en œuvre du revêtement mural.

Le candidat précisera :

- l'objectif visé de la séance ;
- les compétences visées ainsi que les savoirs qui y sont associés ;
- les activités des élèves et du professeur ;
- l'organisation pédagogique et les matériels envisagés ;
- la nature des traces écrites prévues pour la séance ;
- le type d'évaluation envisagé.

---

<sup>1</sup> Si on appelle séance le temps de face à face physique avec les élèves, l'organisation pédagogique proposée intégrera les temps de travail prévus à distance, en ligne, en autonomie, ... que vous envisagez.

À la fin de la séance, une fiche de synthèse relative au mode opératoire de mise en œuvre du plafond suspendu acoustique (salle n°2 du musée) est transmise aux élèves. Le format des dalles, est à l'initiative des candidats tout en respectant ceux proposés par la gamme PERLA .

### **CONTEXTE DE L'ÉTUDE**

**Niveau de classe :**

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

**Situation dans l'année :** 2<sup>ème</sup> semestre.

### **TRAVAIL DEMANDÉ**

#### **3-1 RÉDIGER UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE – DR5**

**Sur le DR5**, il est demandé au candidat de proposer une fiche de synthèse à destination des élèves.

Cette fiche fera apparaître :

- les tâches à réaliser ainsi que leur chronologie ;
- le calepinage ;
- les informations techniques de mise en œuvre ;
- le matériel utilisé ;
- les points de vigilance ;
- ...

Le candidat formulera des hypothèses ou contextes techniques de mise en œuvre si cela est nécessaire.

## ÉTUDE 4 – PROPOSITION D'UN DÉCOR POUR LE MUSÉE

A l'occasion de la rénovation du musée Farcot, plus petit musée de France et véritable cabinet de curiosités, il est demandé de créer un décor qui sera reproduit sur le chantier.

Ce décor, en hommage à M. Eugène FARCOT relatera ses aspirations pour les voyages et l'aéronautique. En 1870, en tant que capitaine, c'est lui-même qui fit décoller depuis Montmartre le ballon postal, le « Louis Blanc ».

C'est en s'inspirant du livret collector émis par « la poste » en 2013 sur l'histoire des montgolfières et des ballons de 1783 à nos jours que les élèves ont créé, avec l'enseignant(e) d'Arts Appliqués, leur projet sous forme de maquette.

Cette maquette devra être reproduite sur un des murs du musée.

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

#### **Niveau de classe :**

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

**Situation dans l'année :** 2<sup>ème</sup> semestre.

### TRAVAIL DEMANDÉ

#### **4-1 PROPOSER UN DÉCOR POUR LE MUSÉE – DR6**

**Sur le DR6**, il est demandé au candidat de :

- expliquer la méthode de transposition manuelle de la maquette à l'échelle du mur du musée et en réaliser le schéma ;
- donner la composition du ton turquoise rabattu, et en réaliser un échantillon aux crayons pastels ;
- réaliser aux crayons pastels un échantillonnage de huit tons chauds pour les petits ballons ;
- expliquer la méthode de réalisation des filets or.

**DOSSIER RÉPONSES**

<b>ÉTUDE 1</b>	DR 1 DR 2	Page 2 Page 3
<b>ÉTUDE 2</b>	DR 3 DR 4	Pages 4 à 6 Pages 7 à 8
<b>ÉTUDE 3</b>	DR 5	Pages 9 à 11
<b>ÉTUDE 4</b>	DR 6	Pages 12 à 13



**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

Durée	Chantier, travaux pratiques	Activités principales abordées	Dates de formation Du ... au ...
3 semaines	Rénovation Guinguette du parc des longues allées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les supports</li> <li>- Poser des revêtements de sols (pose de carrelage collé)</li> </ul>	
3 semaines	Réalisation d'un projet décoratif en atelier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les supports</li> <li>- Appliquer des produits de finition</li> </ul>	
10 semaines (obligatoirement au 2 <sup>ème</sup> semestre)	Rénovation du musée Eugène Farcot	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des cloisons de doublage et distribution sur ossature métallique</li> <li>- Réaliser des plafonds suspendus en dalle acoustique</li> <li>- Préparer les supports</li> <li>- Appliquer des produits de finition</li> <li>- Poser des revêtements muraux acoustiques</li> </ul>	
2 semaines	Construction d'un plafond suspendu en atelier AFB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implanter un ouvrage</li> <li>- Réaliser des plafonds suspendus</li> </ul>	
3 semaines	Rénovation du sol de la salle de classe E37	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les supports</li> <li>- Implanter un ouvrage</li> <li>- Poser des revêtements de sols (pvc collé avec soudure à chaud)</li> </ul>	
3 semaines	Rénovation des vestiaires des ateliers TBORGO / IPB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implanter un ouvrage</li> <li>- Construire des cloisons de doublage sur ossature métallique</li> <li>- Poser des matériaux isolants, laine de verre</li> </ul>	

**ÉTUDE 1-2 SITUATIONS D'ÉVALUATION EN CCF (centre de formation) – E32 et E33**

**DR 2**

Chantier école – musée Eugène FARCOT	<p><b>E32</b> Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage</p>	<p><b>E33</b> Réalisation de travaux de finition et de décoration</p>
Dates proposées (justifier votre choix)		
Activités proposées		
Compétences		



## ÉTUDE 2-1 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

DR 3

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)
<b>ÉTUDE ET EXPLOITATION DU DOSSIER TECHNIQUE</b>				
1	Exemple : Étude du dossier technique	<p>Identifier les documents afin de préparer la réalisation du chantier CCAG, CCTP ...</p> <p>Situer les zones d'intervention sur les plans.</p> <p>Lister les prestations attendues pour ce chantier.</p> <p>Rechercher les performances techniques attendues des produits préconisés.</p> <p>Effectuer une première recherche de produits (fiches techniques) répondants aux préconisations du CCTP.</p>	<p><b>C1.1 Décoder et analyser les données de définition</b></p> <p>Identifier, reconnaître et classer les différents documents.</p> <p>Rechercher, sélectionner et analyser des informations.</p> <p>Extraire les données utiles à la réalisation du chantier.</p>	<p>S0 - Enjeux énergétiques et environnementaux</p> <p>S1.1 Intervenants</p> <p>S1.2 Procédures administratives</p> <p>S2.2 Dossiers techniques</p> <p>S4.1 Analyse et étude d'un ouvrage</p>

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

**ÉTUDE 2-1 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE (Suite)**

**DR 3**

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)
<b>PRÉPARATION, ORGANISATION DU CHANTIER</b>				

## ÉTUDE 2-1 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE (Suite)

DR 3

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)
<b>MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER</b>				



**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

## ÉTUDE 2-2 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉANCE

DR 4

<b>Classe:</b> Terminal BCP AFB	<b>Objectif de la séance :</b>  <b>Compétence (s) :</b>	<b>Durée :</b>				
<b>Activités prévues</b>	<b>Durée</b>	<b>Organisation pédagogique</b> <i>Travail en salle, à l'atelier, à l'extérieur... Travail individuel, en groupe...</i>	<b>Activité de l'enseignant</b>	<b>Activité des élèves</b>	<b>Matériels, outils prévus</b>	<b>Trace écrite</b> <i>Nature de la trace écrite prévue : cours, fiche de synthèse, mode opératoire...</i>

## ÉTUDE 2-2 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉANCE (Suite)

DR 4

Activités prévues	Durée	Organisation pédagogique <i>Travail en salle, à l'atelier, à l'extérieur... Travail individuel, en groupe...</i>	Activité de l'enseignant	Activité des élèves	Matériels, outils prévus	Trace écrite <i>Nature de la trace écrite prévue : cours, fiche de synthèse, mode opératoire...</i>



**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

**ÉTUDE 3- DOCUMENT DE SYNTHÈSE – PLAFOND SUSPENDU**

**DR 5**



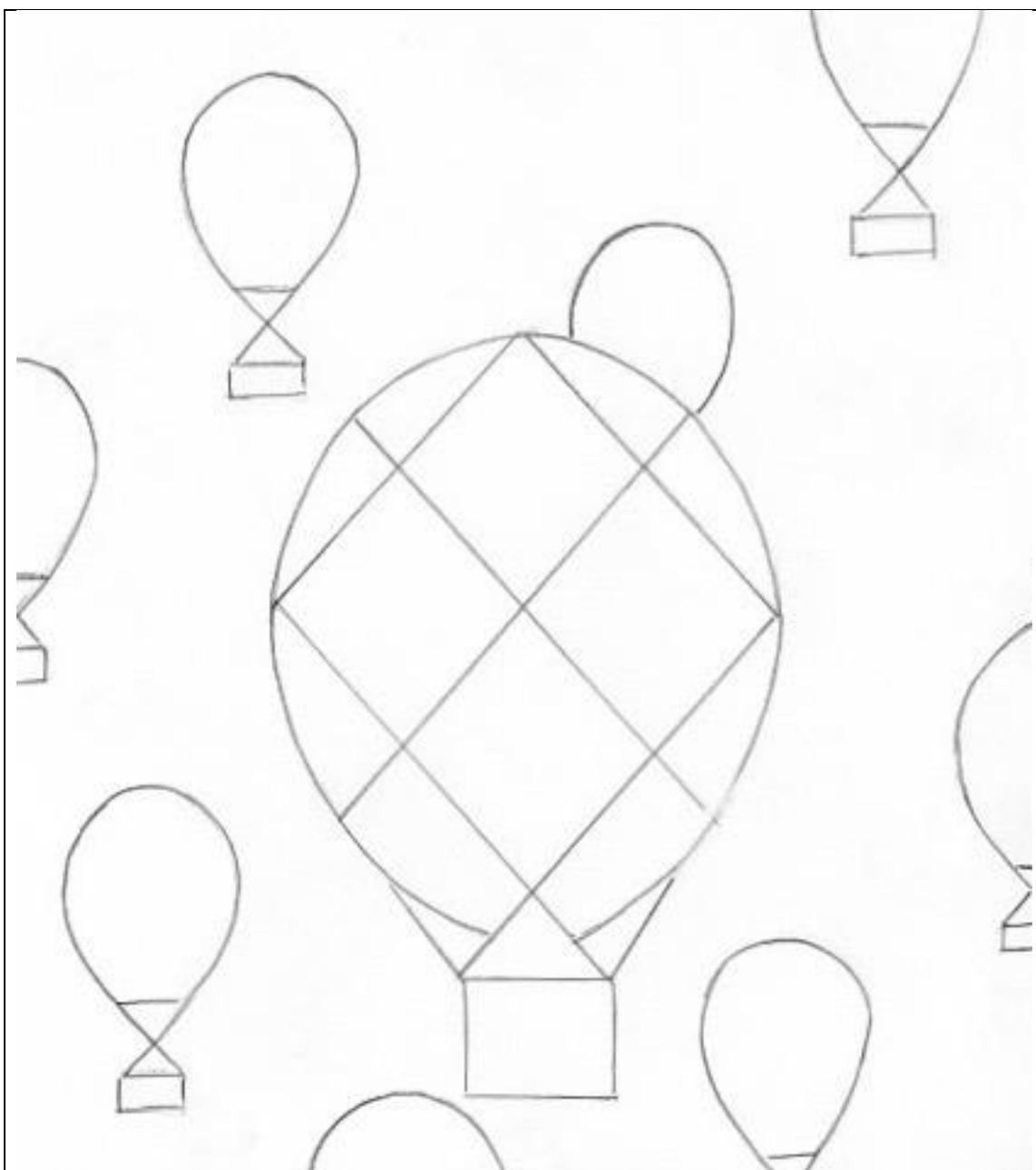




**NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE**

- Méthode de transposition manuelle de la maquette à l'échelle du mur :

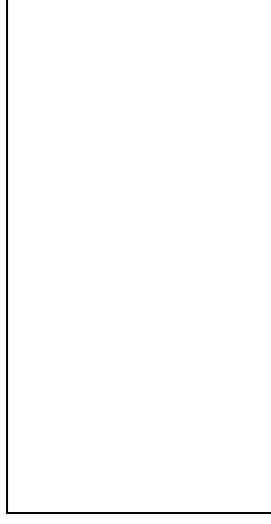
Schéma :



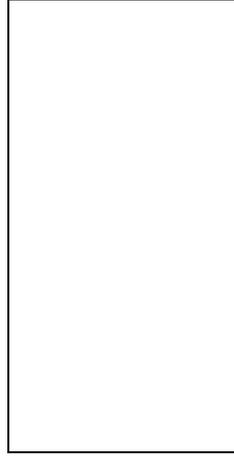
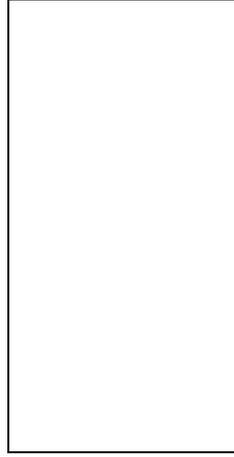
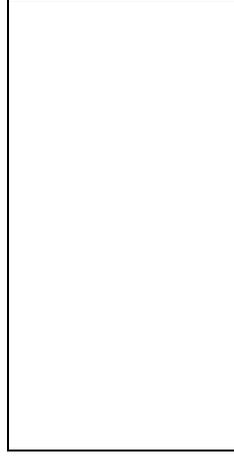
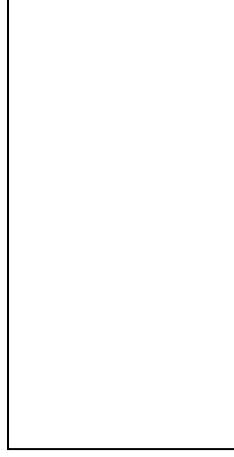
- Composition du ton turquoise rabattu

**DR 6**

Échantillon de turquoise rabattu



- Tons chauds pour les huit petits ballons



- Méthode de réalisation des filets or

.....

.....

.....

.....